

Nouvelle association au sein de la SPV: l'AVES

Chères et chers collègues,

► En tant que président de cette nouvelle association, j'ai le plaisir de vous informer que l'AVES, l'Association vaudoise des enseignants du secondaire I, est née le 24 septembre dernier. Les statuts ont été acceptés et un comité, formé de six membres, va pouvoir se mettre à la tâche. Motivé, ce comité s'est déjà mis au travail; en ce sens, il a été consulté sur la future loi relative à la pédagogie spécialisée et sur le futur certificat 2015, tandis que deux membres du comité ont participé à plusieurs réunions avec la Direction pédagogique au sujet de la maîtrise de classe, des OCOMS, de l'anglais et de différentes problématiques liées à notre quotidien d'enseignant.

Si la LEO a été acceptée par le peuple et qu'il est donc normal que la loi soit appliquée, il est évident que les professionnels que nous sommes doivent apporter leur expérience pour dénoncer les erreurs de jeunesse de cette loi et proposer de nouvelles idées pragmatiques, permettant aux élèves, à leurs parents et aux enseignants d'offrir une école de qualité.

Ainsi, plusieurs points nous tiennent à cœur, dont la maîtrise de classe. En effet, le maître de classe doit gérer toutes les tâches administratives inhérentes à la gestion d'une classe et gérer le suivi des élèves. Comment assurer ce travail lorsque l'on voit toute la classe trois à cinq périodes maximum par semaine? On ne peut le faire correctement, sans compter que l'on est obligé de prendre du temps sur d'autres cours et que les enfants prennent donc du retard dans leurs apprentissages. Les élèves faibles sont livrés à eux-mêmes!

De plus, de leur côté, les enseignants doivent suivre des concertations, des colloques, des réseaux... L'épuisement guette de plus en plus de collègues.

Cette façon de faire n'est pas acceptable! Nous devons urgemment trouver des solutions pragmatiques pour améliorer ce vécu.

Aussi, qu'en est-il des élèves ayant de bonnes qualités manuelles? Les OCOMS devraient être plus orientées sur les branches manuelles et

artistiques. Les élèves doivent acquérir des compétences fortes qui leur permettront de pratiquer de précieux métiers créatifs. L'école doit en effet valoriser tous les apprentissages, qu'ils soient manuels, techniques ou intellectuels.

De même, comment faire lorsque certains élèves risquent d'échouer en raison d'une surcharge de matières? Une possibilité serait d'alléger leur horaire de façon à garantir des compétences minimales tout en les aidant dans leurs apprentissages. D'autres problématiques nous paraissent également importantes: les élèves qui perturbent les classes; la mise en application du Plan d'études romand; les moyens d'enseignement; le nombre de matières à enseigner et les compétences des enseignants forcés d'enseigner des matières qu'ils ne connaissent que trop peu.

De son côté, le Département se montre actif et nous donne de très nombreuses directives. Cependant, celles-ci ne sont actuellement pas essentielles, contrairement aux conditions d'obtention des futurs certificats, que nous ne pouvons actuellement toujours pas transmettre aux parents et qui tardent à venir.

La liste des problèmes à résoudre est donc assez longue. Mais nous souhaitons mettre en évidence les problèmes rencontrés dans nos classes, dans notre profession afin de proposer des idées concrètes et cohérentes. Une solution envisageable serait d'augmenter financièrement les enveloppes pédagogiques, permettant aux directeurs de mettre sur pied des structures adaptées aux besoins des élèves de leur établissement. Le suivi des élèves serait donc de meilleure qualité. Nous comptons aussi sur vos idées pour améliorer notre école.

Venez donc nous rejoindre à l'AVES-SPV. Nous avons besoin de vous, de votre expérience et de votre énergie afin que l'école publique vaudoise soit de qualité, et que les intérêts des enseignants vaudois du secondaire et de leurs élèves soient bien défendus.